

mon avis exagérées, qu'il a conçues au sujet de son importance et de l'effet qu'il pourra produire; mais en attendant, je crois convenable, et vous le jugerez sans doute ainsi, de suspendre momentanément l'envoi de cette note à Paris et sa distribution à Lyon.

Je vous serais donc obligé de vouloir bien attendre ma visite pour donner la suite qu'elle comportera à une publication qui m'a coûté beaucoup de peine, beaucoup d'embarras, et que je commence à regretter d'avoir entreprise. Il serait en effet bien fâcheux pour moi de n'en recueillir que des ennuis, quoique je ne comprenne pas encore comment elle peut présenter des inconvénients.

Recevez, Monsieur le Conseiller, la nouvelle assurance de mon profond respect.

Ch. CADOT.

*"Nj 16*

RÉPONSE DE M. VALENTIN-SMITH A M. CADOT

INGÉNIEUR A MAÇON

Lyon, 5 février 1862.

MONSIEUR,

Deux mots à la hâte.

Votre lettre m'arrive au moment où tout était prêt à partir. A première vue, je vous montrerai les lettres dont j'avais cru devoir accompagner l'envoi de votre intéressant mémoire.

L'incident survenu est de nature telle, que désormais votre travail ne doit arriver à votre administration que par l'intermédiaire de M. Thiollière, votre chef immédiat, en dehors bien entendu de tout caractère officiel, à titre simple d'étude privée.

Autrement, — croyez en ma vieille expérience ! il en résulterait pour vous d'inévitables désagréments, quand bien même M. Thiollière vous donnerait aujourd'hui l'autorisation qu'il vient de vous refuser.

Comptez, au surplus, sur mon sincère et entier dévouement, et agréés les sentiments de la considération très distinguée avec laquelle je suis de cœur.

Tout à vous,

VALENTIN-SMITH.